



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E87537

VALABLE JUSQU'AU 28/10/2026

ÉDITÉ LE

31/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LAVAL 492 786 462

Siret : 492 786 462 00035

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5041389

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 2736878

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 2736878

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : SARL FLORE CONSTRUCTION

13 Z.A. DES DAHINIÈRES  
53810 CHANGE

Téléphone : 02 43 56 89 16

Portable : 06 84 84 72 47

Fax :

Site Internet : [www.floreconstruction.fr](http://www.floreconstruction.fr)

E-mail : [accueil.floreconstruction@gmail.com](mailto:accueil.floreconstruction@gmail.com)

Responsabilité légale :  
FLORE CÉDRIC GÉRANT / FLORE GAETAN GÉRANT

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE  | 24/04/2025           |
| 7131      | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE  | 12/10/2022           |
| 8611      | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Maçon, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Tailleur de pierres) | 20/06/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 24/04/2025         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.